

Contacts : Mylène Labrie, 514-864-5103
www.smurfit-stone.com

**SMURFIT-STONE REÇOIT L'APPROBATION FINALE DU TRIBUNAL
POUR SA FACILITÉ DE CRÉDIT DIP DE 750 MILLIONS \$**

CREVE COEUR, Mo., et CHICAGO, (Le 23 février 2009) – Smurfit-Stone Container Corporation a annoncé aujourd'hui que le tribunal américain de la faillite de Wilmington au Delaware lui a accordé l'approbation finale de sa facilité de crédit de débiteur-exploitant (DIP) de 750 millions \$, procurant ainsi à la Société l'accès au plein montant de la facilité de crédit. Le tribunal avait précédemment accordé à la Société une autorisation intérimaire lui permettant d'accéder à 550 millions \$ de la facilité de crédit DIP. Le tribunal a aussi accordé son approbation finale sur des ordonnances intérimaires variées qui avaient été placées au tout début du dossier de faillite.

Patrick J. Moore, président du Conseil et chef de la direction, a indiqué : « Nous croyons que le financement DIP procurera à la Société une liquidité suffisante pour opérer tout au long du processus de restructuration. Nous sommes heureux d'avoir complété cette étape initiale du processus, et demeurons concentrés à fournir à nos clients un approvisionnement ininterrompu de produits et services de qualité, et à renforcer nos relations avec nos fournisseurs. Nous allons de l'avant afin de restructurer notre dette et de développer une structure de capital plus apte à soutenir notre rentabilité et notre croissance à long terme. »

Smurfit-Stone et ses filiales américaines et canadiennes ont déposé des demandes de protection pour se restructurer en vertu des dispositions du Chapitre 11 le 26 janvier 2009 auprès du tribunal américain de la faillite de Wilmington au Delaware. Le numéro de dossier est le : 09-10235. Les filiales canadiennes ont aussi déposé une demande de protection pour se restructurer en vertu des dispositions de la loi sur les arrangements avec les créanciers de compagnies (LACC) auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario au Canada.

De plus amples renseignements sur la restructuration de Smurfit-Stone sont disponibles sur le site Web de la Société au : www.smurfit-stone.com. Des copies des requêtes et des ordonnances du tribunal sont disponibles au : <http://chapter11.epiqsystems.com/Smurfit>. Les demandes des employés, retraités, clients et fournisseurs peuvent être formulées au 877-264-9638. De l'extérieur des États-Unis et du Canada, les demandes peuvent être faites au : 503-597-7694.

#

Smurfit-Stone Container Corporation (NASDAQ : SSCC) est l'un des plus importants fabricants intégrés de produits d'emballage en papier et en carton de l'industrie et l'un des plus importants récupérateurs de fibre recyclée au monde. Smurfit-Stone est membre du World Business Council for Sustainable Development, de la Sustainable Forestry Initiative® et du Chicago Climate Exchange. La Société a généré un chiffre d'affaires de 7,4 milliards \$ en 2007, elle mène l'industrie au chapitre de la sécurité depuis 2001, et elle gère ses affaires conformément aux principes environnementaux et de santé et sécurité de l'American Forest & Paper Association.

Le présent communiqué renferme des énoncés sur les résultats futurs qui constituent des renseignements de nature prospective tels que définis aux termes de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les résultats réels peuvent présenter des écarts importants avec les résultats prévisionnels en raison des risques et des incertitudes auxquels ils sont soumis, notamment, mais non exclusivement, la conjoncture économique générale, le maintien de pressions à la baisse sur les prix de nos principales gammes de produits, le caractère saisonnier et volatil des coûts de la fibre recyclée et de l'énergie, ainsi que d'autres risques et incertitudes décrits dans les « énoncés de nature prospective » pouvant figurer dans le rapport annuel (formulaire 10-K) déposé par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et mis à jour de temps à autre.